

ALLOCUTION DE
MONSIEUR JEAN-FRANCOIS NTOUTOUME-EMANE
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

À L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA
CONFERENCE AFRICAINE DES FONDS
D'ENTRETIEN ROUTIER

Libreville, le 15 décembre 2003

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Constitutionnelles ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations internationales ;

Mesdames et Messieurs les Délégués des pays frères d'Afrique ;

Distingués Invités ; Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais tout d'abord vous prier d'excuser Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence El Hadj Omar BONGO ONDIMBA, qui aurait été, sans aucun doute, très heureux de présider lui-même l'ouverture de la « Première Conférence Africaine des Fonds d'Entretien Routier », vus l'importance et l'intérêt qu'il attache au problème de la route dans notre pays et qu'il a inscrit au premier rang des priorités gouvernementales. Mais les devoirs de sa lourde charge ne lui ont pas permis d'être parmi nous.

Il m'a fait l'insigne honneur de le représenter et, en son nom, il m'est très agréable de vous souhaiter, à tous et à chacun, au nom du peuple gabonais, la plus chaleureuse et cordiale bienvenue à Libreville, ville attachante s'il en est, de liberté et d'amitié, dont l'histoire est chargée de

symboles aptes à promouvoir un véritable élan de solidarité, si nécessaire et utile au processus de développement du Continent africain.

Le choix du Gabon et de Libreville sa capitale, pour abriter la « première Conférence Africaine des Fonds d'entretien Routier » est une reconnaissance du rôle joué par le Président BONGO ONDIMBA en faveur de l'intégration et de l'unité africaines. En effet, à travers l'initiative du nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Président BONGO ONDIMBA et certains de ses homologues africains n'ont cessé d'indiquer que le développement de l'Afrique ne peut se produire que si nous en prenons nous-mêmes l'initiative. Le Président BONGO ONDIMBA, pour ce qui le concerne, a la conviction profonde dans la conception d'un développement dynamique et partagé de notre Continent. Son rôle s'est encore amplifié lorsqu'il a été mandaté tout dernièrement à Tokyo par ses pairs pour présenter la vision africaine du développement et de la coopération avec le Japon à travers la TICAD III.

Le choix du Gabon pour accueillir cette conférence est aussi la reconnaissance du dynamisme des responsables du Fonds d'Entretien Routier du Gabon, les initiateurs de l'assemblée générale constitutive de « l'Association des Fonds Routier Africains », lors de l'Assemblée du « Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne » (SSATP en anglais), tenue à KIGALI du 26 au 30 mai dernier.

De ce point de vue, l'inspiration, l'opportunité et le cadre qu'offre Libreville devrait s'avérer être de puissants facteurs de succès pour vos travaux.

Nous sommes d'autant plus honorés de votre présence massive à la Première Conférence de Libreville qu'elle témoigne, j'en suis persuadé et je m'en réjouis, au regard des sujets qui y seront abordés, de l'intérêt que vous portez au développement de nos pays respectifs et de notre conviction partagée que la route est un puissant facteur de progrès social et économique et qu'elle doit être à la base de l'intégration africaine.

Un tel état d'esprit augure de la qualité de vos échanges, mais surtout de la pertinence de l'approche partenariale soutenue par la majorité des bailleurs de fonds et acteurs du développement, et définie comme le vecteur fondamental du succès des politiques d'entretien routier sur le continent par les pouvoirs publics et nos partenaires financiers internationaux, notamment la Banque mondiale.

Mesdames et Messieurs les délégués ;
Distingués invités ;

Comme vous le savez, les travaux de cette Première Conférence se tiennent dans le cadre de « l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains » et sont axés sur « l'expérience pratique des Fonds d'Entretien routier Africains ».

En vous voyant nombreux dans cette salle, je reste convaincu que chacun de vous mesure parfaitement l'importance de cette question et s'emploiera sans compter pour que les assises de Libreville soient effectivement à la hauteur des attentes des pouvoirs publics de nos États respectifs.

D'ores et déjà, je voudrais faire une mention spéciale à tous les participants venus d'horizons divers nous apporter expériences et appuis, en leur adressant nos remerciements les plus sincères pour avoir bien voulu accepter, malgré leurs nombreuses occupations, d'honorer de leur présence la rencontre de Libreville à laquelle le Chef de l'État et le Gouvernement gabonais attachent le plus grand intérêt.

Je tiens également à remercier et à féliciter très sincèrement les organisateurs de cette « Première Conférence des Fonds d'Entretien Routier Africains » et j'espère que l'accueil qui a été réservé à tous les participants a été des plus chaleureux et que leur séjour à Libreville sera des plus agréables.

Je sais la tâche considérable que représente pour vous Monsieur le Ministre des Travaux Publics, de l'Équipement et de la Construction, pour vos collaborateurs ainsi que pour les responsables du Fonds d'Entretien Routier gabonais (FER), la préparation d'une telle rencontre. Ne doutant ni de vos hautes qualifications, ni de la qualité des résultats qui sortiront de vos travaux, je me permets de vous adresser d'avance, à tous, l'expression de notre profonde gratitude.

- Mesdames et Messieurs les Délégués ;
- Distingués Invités ;

Le Gabon, c'est bien connu, est un pays de grande pluviométrie, avec une forêt équatoriale dense et touffue, d'innombrables cours d'eau et un relief pas toujours généreux. Toutes choses qui multiplient non

seulement les contraintes techniques et financières dans la construction et l'aménagement des routes mais aussi contribuent fortement à leur dégradation rapide, amoindrissant ainsi les efforts financiers colossaux du gouvernement quant à l'entretien et au maintien de nos routes dans un état de praticabilité acceptable.

Facteur important dans le processus d'intégration et d'unité nationale, la route est une priorité absolue prescrite par le Président de la République, au centre de l'action gouvernementale. Elle est, en effet, un facteur essentiel de communication entre les populations et de développement des échanges. Intégrer c'est d'abord et avant tout circuler.

C'est pourquoi, l'État gabonais qui a déjà consenti de gros investissements dans ce secteur, en dépit d'une conjoncture économique et financière difficile, entend intensifier l'effort d'aménagement et d'entretien routier. Un Programme d'Aménagement du Réseau Routier National a été ainsi adopté par le Gouvernement pour les 10-15 prochaines années. Ce programme concerne 2579 km de priorité 1 et 810 km de priorité 2. La finalité est d'adapter la route aux attentes des populations, en tenant compte des contraintes socio-économiques et financières du pays.

Une telle orientation de la politique nationale du Gabon en matière de routes prédispose indiscutablement mon pays à encourager toute initiative qui tendrait à faire partager son expérience avec les autres pays d'Afrique, d'autant qu'il a adhéré au SSATP et plus particulièrement à la composante « Initiative de gestion de la route » (IGR), dont l'objectif visé est un engagement de préserver le patrimoine routier et d'améliorer le mode de financement de l'entretien routier.

Le Fonds d'entretien routier du Gabon créé en 1997 par la loi n°2/97 est l'un des tous premiers créés en Afrique. L'État a affecté à son financement le produit de plusieurs taxes versées à un compte spécial ouvert auprès de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). Nonobstant des résultats encourageants et notables dans l'accomplissement de ses missions, le Fonds d'entretien routier gabonais montre encore quelques carences et connaît aussi beaucoup de difficultés dont les plus importantes pourraient ainsi se formuler :

- 1°) Sa fragilité malgré le cadre législatif et réglementaire ;
- 2°) L'irrégularité du versement des recettes au compte spécial du Fonds ;

3°) Financement de projets d'investissement routier sur le budget du Fonds d'Entretien routier ;

4°) Contrôle insuffisant des dépenses, tant qualitatif (en termes de niveau de service, de sécurité et de confort) que quantitatif (en termes de longueur du réseau entretenu).

Mesdames et Messieurs les Délégués ;
Distingués Invités ;

En dépit d'un contexte économique et financier particulièrement drastique dû essentiellement à la conjonction des contraintes inhérentes au paiement de la dette et à la contraction sévère de nos ressources budgétaires, la politique d'entretien des routes nationales initiée depuis quelques années par le Gouvernement sera poursuivie et intensifiée. Elle sera articulée autour d'une gestion rigoureuse du Fonds d'entretien routier, d'un contrôle renforcé de la qualité des travaux exécutés, d'une mise en synergie des opérateurs publics et privés. Pour cela, et sans vouloir anticiper sur les conclusions auxquelles pourraient aboutir vos échanges, le passage du Fonds d'Entretien Routier au Fonds de 2^{ème} génération, comme le sont la très grande majorité des Fonds d'entretien Routier d'autres pays africains, est d'une impérieuse nécessité.

Ce passage doit, de toute évidence, figurer une autonomie de l'organisme gestionnaire du Fonds, cogéré par l'administration et les usagers. Cette autonomie aura comme effets induits :

- l'imputation des charges de l'entretien routier à l'utilisateur ;
- un financement par des recettes non fiscales, telles que les redevances d'usage, en général assises sur le prix à la pompe des carburants ;
- une taxe d'un montant fixe (et non en pourcentage), car la recette n'a aucune raison de fluctuer avec le tarif général des carburants ;
- le reversement des recettes par des organismes collecteurs directement à un compte ouvert au nom du Fonds dans une banque ;
- la suppression à terme des dotations budgétaires, les recettes devant couvrir les dépenses.

Les contraintes liées à une telle évolution seront, outre l'impact de la perte de recettes pour le budget de l'État, la capacité des entreprises (surtout les PME) à répondre à la croissance du marché de l'entretien routier ; et enfin, la représentativité des organisations professionnelles du transport routier et assimilées, qui devront se structurer.

Excellences, Mesdames et Messieurs ;

L'amélioration de la gestion et du financement de l'entretien routier, puisqu'il s'agit de cela, s'impose à nous avec la force de l'évidence dès lors qu'on considère les difficultés économiques et financières auxquelles sont confrontés nos États. Cette gestion et ce financement, convenons-en désormais, passe par la commercialisation du secteur routier, c'est-à-dire que celui-ci obéisse aux lois commerciales, tarifie l'usage des routes et que les routes soient gérées comme toute autre entreprise commerciale.

En effet, plus que des solutions techniques, l'entretien des routes, souvent mal assuré dans la plupart de nos pays, nécessite des réformes institutionnelles. Le financement doit donc être séparé du budget général de l'État et géré de manière autonome, en mettant en place une redevance d'usage supportée par les usagers. C'est là la voie à suivre si nous voulons assurer à nos routes quelques chances de viabilité et de durabilité car, comme nous le savons, les aléas climatiques et les différents reliefs de nos pays nous mettent face à de redoutables défis. Et en milieu équatorial, notamment, les coûts d'aménagement et d'entretien routier sont non seulement élevés, mais la menace de disparition et de déstructuration physique des infrastructures routières n'est pas une vue de l'esprit dans plusieurs de nos pays.

Au moment où le destin de l'Afrique inquiète tant les africains eux-mêmes que les amis de l'Afrique, en considération des évolutions chaotiques observées ici et là, il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin sur la voie des propositions nouvelles en leur assurant manifestement un aspect plus concret, traduisible en actes de gouvernement.

Pris en otage par des violences et des fléaux de toutes sortes, exclu des principaux circuits économiques internationaux, pris au piège infernal de la dette, notre Continent, en dépit des efforts de ses nombreux habitants, reste marqué pourtant légitimement par le doute et les incertitudes que nous avons l'obligation catégorique de transformer en espérance, car aucun équilibre durable du monde ne pourrait se concevoir tant que le continent restera confiné à la lisière du développement.

La conjoncture économique et financière que traversent nos pays ne saurait être considérée comme une fatalité car, ainsi que l'enseignait le professeur François PERROUX, « le sentier de la croissance n'est guère un long fleuve tranquille », construire, aménager et entretenir les routes, c'est assurément construire, protéger et sécuriser la circulation, mais c'est aussi, à part égale, aménager les comportements. L'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains se dotera, j'en suis certain, d'un certain nombre d'outils réglementaires au service d'une politique de clarification et d'homogénéisation des règles assurément nécessaires au fonctionnement des différents organismes de financement de l'entretien routier dans nos pays respectifs.

Mesdames et Messieurs les Délégués ;
Distingués Invités ;

C'est parce que le Chef de l'État et le Gouvernement ont conscience du rôle de la route comme principal outil au service de l'intégration physique de nos territoires, et qu'elle est un vecteur essentiel dans le processus de développement et la pérennisation de ses bienfaits, que notre pays a activement contribué à porter sur les fonts baptismaux « l'Association des Fonds d'Entretien Routier Africains ».

Que votre Association à travers cette première conférence soit complimentée de son opiniâtreté à affirmer la solidarité et l'intégration africaines, tâche désormais capitale de tout Gouvernement arrimé à la mondialisation, quoi de plus normal !

Expression de notre volonté d'unité et d'efficacité, elle nous appelle à une grande et nécessaire synergie d'actions car la route du développement passe par le développement de la route.

Je suis profondément optimiste quant à la qualité des résultats auxquels vous parviendrez. Je suis porté à croire que les débats auxquels vos travaux donneront lieu favoriseront l'élaboration consensuelle de solutions structurantes pouvant garantir la réalisation de notre ambition collective.

La présente conférence constitue, à cet égard, un cadre privilégié de réflexion et d'analyses où des synergies devront permettre de saisir des disparités énormes entre États, le poids considérable des contraintes externes et internes, les intérêts contradictoires en jeu, et de susciter par dessus tout, le consensus et l'efficacité des solutions à proposer. De la sorte, bien des

dérapages et des contre-performances seront évités pour le bonheur de nos peuples respectifs.

Voilà, Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions Constitutionnelles, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement, Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ; Mesdames et Messieurs les Délégués, Distingués Invités, les quelques mots que je voulais exprimer à l'ouverture de cette Conférence.

En souhaitant plein succès à vos travaux et en vous remerciant encore très chaleureusement de votre présence à Libreville, je déclare ouverte la Première Conférence des Fonds d'Entretien Routier Africains.

Je vous remercie.